

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : 07/04/2014	Dossier complet le: N° d'enregistrement: 2017-005091
	1. Intitulé du projet
D.	éphichement de 60 aus de Pin-Custèrs (48
2. lde	entification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom Durch	Prénom n. Thai ete
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	
Nom, prénom et qualité de la personne	e habilitée à représenter la personne
morale	
RCS / SIRET	Forme juridique
loignez	votre demande le document CERFA n° 14734*01
3. Rubilque(s) applicable(s) au lable	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	parelle 395 et me partie de la 596
	Défrichement 60 aus de Pin
	commune Culières
	South Les
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1
Défricle ment de	2 60 aues de Pin
4.2 Objectifs du projet	
Défichement	aux animaux.
4.3 Décrivez sommairement le projet	we a cini malix.
4.3.1 dans sa phase de réalisation	
asaltase et ent	evenent de aums.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	



Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet. Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l'autorité administrative de l'Et	at compétente
en matière d'environnement)	

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demande	a'examen au ca
par cas n°	a été déposé
auprès de l'autorité administrative de l'Etat	compétente en
matière d'environnement le//	_•

Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admini La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).	strative(s) d'autorisation le projet a-t- tive de l'Etat compétente en mati	il été ou sera-t-il sou ière d'environneme	u mis ? nt devra être jointe au(x)
Autorisation	défrichement.		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est rer	mpli	
Automisation Défried	rement.		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro Grande	ojet et superficie globale (assiette) de l' eurs caractéristiques	opération - préciser le	es unités de mesure utilisées Valeur
Superficie 60	ous.		
4.6 Localisation du projet			
Adresse		THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	Lat ° ' '' _
) - M - D	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d),	. 8°, 10°, 18°, 28° a) e	et b), 32°; 41° et 42°:
- pancelle Tg 5 19 cms	Point de départ :	ong°'"_	Lat ° ' '' _
- partie de la parcelle	Point d'arrivée :	ong.	Lat ° ' '' _
186:41 aus	Communes traversées :		
Cem. Culiène	Commones naversees.		
J			
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet a 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étude		Non
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux?	001 1	Non	
Si oui, de quels projets se compose le	programme ?		
	28		
	environnementale de la zone d'impl	antation envisagée	
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	u de votre projet ?		
pâture			
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation			□ Non □

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents environnementale ?	s ont-	ils fait	l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implan Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-	s, noto	amme	agée : nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
en zone de montagne ?	Ø		
sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		×	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		B	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		ĽŽ	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		M	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		2	
dans une zone de répartition des eaux ?		逶	

	erimètre de protection rapprochée l'eau destiné à l'alimentation hume			X	
dans un site	e inscrit ou classé ?			Z	
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site No	atura 2000 ?			Ø	
	ment historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	sé au		X	
6.1 Le projet	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir	1,022,000	NAME OF TAXABLE PARTY.	100000000000000000000000000000000000000	et sur l'environnement et la santé humaine ivantes ?
	aines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		\boxtimes		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		À		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		凶		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		Ż		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?				
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		4		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		D.		

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	13	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	Z	
Commodité		囚	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?	区	
	Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions Iumineuses?	Ŕ	
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	风		
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	À	
	Engendre-t-il des rejets	区	
Pollutions	hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	\triangle	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	囟	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	囟	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	囟	
		elles su	usceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

6.3 Oui	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Non Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
Au r qu'il	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
8 1 A	8. Annexes Annexes obligatoires
0.17	
	Objet
	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
8.2 A	utres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
Veuill partie	ez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent
	Objet

9. Engagement et signature	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Faità Carring 10, 29.03 2017.	
Signature IJ. Julity	